

FRONT PATRIOTIQUE RWANDAIS RWANDESE PATRIOTIC FRONT



3, Av. de l'Observatoire, boîte à
1180 Bruxelles - BELGIQUE

Bujumbura, le 28 août 1993

À Son Excellence Monsieur François MITTERAND
Président de la République Française
Paris/FRANCE

Excellence,

J'ai l'honneur de Vous présenter mes compliments, au nom du Front Patriotique Rwandais, et de Vous exprimer mes remerciements les plus sincères pour le rôle d'observateur à nos négociations joué par la France.

Les efforts et la persévérance des deux parties en négociation nous ont permis de surmonter bien d'obstacles et de poursuivre le dialogue qui nous a mené à la signature de l'Accord de Paix d'Arusha le 4 août 1993.

Cet Accord constitue pour tout le peuple rwandais un événement historique, le début d'une ère nouvelle de respect des droits de l'homme, d'Etat de droit et de paix. Cependant, nous restons conscients du défi majeur que constitue sa mise en œuvre. Nous pensons en particulier à la nécessité d'un déploiement rapide d'une Force Internationale Neuve et du départ des troupes françaises telles que prévus par l'Accord, pour permettre la mise en place du Gouvernement de Transition à Base Élargie qui devrait conduire le pays aux élections.

Excellence, la France et le Front Patriotique Rwandais n'ont pas toujours partagé le même point de vue quant à la position du Gouvernement français dans ce conflit. Cependant, nous restons convaincus qu'un appui total de la France à la mise en œuvre de l'Accord d'Arusha devrait permettre au peuple rwandais de réaliser ses aspirations à un Etat de droit, à la démocratie et au développement.

Excellence, permettez-moi de saisir cette occasion pour Vous réitérer notre gratitude et Vous assurer de l'engagement total du Front Patriotique Rwandais au respect de l'accord de Paix d'Arusha.

Veuillez croire, Excellence Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

Ambarene,
Col. Alexis NDINGWE
PRÉSIDENT DU FRONT PATRIOTIQUE RWANDAIS